

MOUVEMENT 2001

1. Calendrier probable

(À ce jour, le calendrier prévisionnel de la DPATE B3 n'est pas encore établi).

- **Décembre 2000**
Mouvement TOM (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna)
voir BO n° 35 du 5 octobre 2000
- **Vers avril (sur 3 journées)**
Mutations des personnels de direction sans distinction de « phases » (chefs et adjoints) - actuellement à l'étude
- **Vers juin**
Mouvement TOM (Mayotte et Polynésie Française)
Ajustements mutations des personnels de direction.

2. Fiche syndicale

Un modèle de fiche syndicale pour le mouvement 2001 est encarté dans le présent bulletin.

PAGE 1

Afin de faciliter le travail de vos commissaires paritaires, remplissez soigneusement la première page qui sera, en quelque sorte, la page de couverture de votre dossier syndical de mutation.

PAGES 2, 3, et 4

Afin de faciliter votre tâche, vous pouvez ne pas remplir les pages intérieures, si vous insérez dans ce dossier *copie de l'accusé de réception* de votre demande de mutation (informations du volet 3, page 2 et récapitulatif des vœux, page 3) et *copie des avis hiérarchiques* (dernière colonne du récapitulatif des vœux, page 3 et volet 4, page 3 et haut de la page 4). Pour préparer le mouvement, les commissaires paritaires disposent aussi des documents mis à leur disposition par la DPATE : recueil des demandes de mutation par ordre alphabétique général des personnels et recueil des demandes de mutation par emploi sollicité classées par destinations (académies/départements/communes).

Utilisez le volet 5 pour tous les compléments qui vous paraissent nécessaires.

N'alourdissez pas inutilement le dossier (copies d'arrêtés, d'avis de notation etc.) : pensez que chaque commissaire traite plusieurs centaines de demandes et transporte plusieurs kilos de papier dans les transports en commun !

La fiche syndicale est à envoyer à l'adresse du siège :

SNPDEN MUTATIONS - 21, rue
Béranger - 75003 PARIS

Ne personnalisez pas votre envoi. Ne le doublez pas, sauf raisons impératives, d'une télécopie ni d'un envoi direct aux commissaires paritaires. Ces précautions sont inutiles et encombrantes.

3. Contacts avec les commissaires paritaires

Un contact personnel avec un commissaire paritaire permet parfois d'appeler l'attention sur une situation particulière ou sur une argumentation délicate à développer. Pensez néanmoins que chacun d'eux a aussi des charges professionnelles... et privilégiez le courrier électronique ou la télécopie de préférence au téléphone.

La répartition des académies entre les commissaires paritaires est disponible sur le site Internet du syndicat (snpden.org) et a été publiée dans Direction avec les coordonnées (téléphone, fax et éventuellement adresse e-mail). Attention : il s'agit des académies de destination et non des académies d'origine. En cas de vœux sur plusieurs académies, c'est le commissaire paritaire en charge de la première académie demandée qui sera destinataire de votre fiche.

Pour des raisons diverses, que nous supposons syndicalement acceptables, un candidat à mutation peut être amené à modifier ses vœux de sa propre initiative ou sur proposition du ministère. Il est indispensable que les commissaires paritaires soient tenus informés de toute modification adressée à la DPATE en dehors des procé-

dures normales de candidature (extension de vœux, annulation de vœux etc.).

4. Votre information à l'issue des travaux des CAPN

Dès le dernier soir de chaque CAPN, un fax récapitulatif de toutes les opérations effectuées pour chaque académie est adressé au secrétaire académique concerné ou à son correspondant désigné, à charge pour lui de répercuter l'information auprès des collègues ayant obtenu une mutation.

Au même moment, les informations individuelles sont accessibles sur le site Internet du syndicat (snpden.org) avec votre numéro de carte FEN comme code d'accès.

Dès le lendemain, tous les collègues demandeurs de mutation reçoivent un courrier personnel indiquant l'affectation proposée, pour ceux qui ont obtenu satisfaction, ou indiquant l'absence de proposition pour les autres.

S'agissant des ajustements successifs du mouvement sur postes de chefs d'établissement, il n'est envoyé un avis négatif qu'à l'issue de la première CAPN.

5. Demande de mutation et protocole d'accord

Chaque adhérent doit rester très attentif aux informations diffusées sur la mise en œuvre des mesures prévues par le protocole d'accord, eu égard à leur incidence sur leur situation personnelle (elles peuvent notamment conditionner le choix d'un départ en retraite ou en CFA) ou sur le classement des établissements qu'ils demandent (voir note d'information aux SA et SD n° 8 du 23 octobre 2000 et notamment la possibilité d'annulation d'une demande de mutation jusqu'en janvier 2001, après parution du classement définitif des établissements).

SNPDEN

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2001

ACADÉMIE D'ORIGINE :	NOM, PRÉNOM :
EMPLOI ACTUEL :	ÉTABLISSEMENT, VILLE :
PRLY <input type="checkbox"/> PRLP <input type="checkbox"/> PACG <input type="checkbox"/> ADLY <input type="checkbox"/> ADLP <input type="checkbox"/> ADCG <input type="checkbox"/>	
CODE ÉTABLISSEMENT : <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	CATEGORIE ÉTABL. : <input type="checkbox"/> LOGEMENT : <input type="checkbox"/>
ANCIENNETÉ DANS LES FONCTIONS DE DIRECTION	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
ANCIENNETÉ DANS L'EMPLOI ACTUEL	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
ANCIENNETÉ DANS LE POSTE ACTUEL	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>

1. A quelle phase du mouvement demandez-vous à participer ?

- Demande d'affectation d'un chef d'établissement sur un poste d'adjoint
- Mouvement sur poste de chef d'établissement
- Mouvement sur poste d'adjoint

SITUATIONS PARTICULIÈRES

- Personnel en détachement
- Retour de Territoire d'Outre-mer
- Personnel en congé de longue durée ou parental
- Retour de l'étranger
- Personnel en disponibilité
- Autre situation, précisez :

2. Le volet ci-dessous est destiné à faciliter le travail de préparation de la commission et notamment la circulation de votre fiche entre les différents commissaires paritaires selon les académies de destination dont ils sont responsables. Vous récapitulerez vos vœux dans un autre volet : indiquez seulement ici le nom de la première académie que vous demandez

1 ^{re} ACADÉMIE DEMANDÉE sur poste de chef d'établissement	Partie réservée aux Commissaires Paritaires Ne rien écrire
1 ^{re} ACADÉMIE DEMANDÉE sur poste d'adjoint	Partie réservée aux Commissaires Paritaires Ne rien écrire

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2001

3. Le volet ci-dessous comprend tous les éléments de votre demande de mutation.

Vous pouvez, à votre choix, compléter chaque rubrique ou joindre copie de la confirmation de demande de mutation.

Rappel nom, prénom _____

Date de naissance : _____

Catégorie : _____

Classe : _____

Échelon : _____

Date d'affectation dans l'établissement actuel : _____

Ancienneté de direction : _____

Ancienneté PRLY : _____ PRLP : _____ PACG : _____

ADLY : _____ ADLP : _____ ADCG : _____

Nombre de postes de direction y compris le premier poste : _____

Nombre de demandes dans le poste actuel : _____

Responsabilité autre établissement : _____

Clause de sauvegarde : _____

Catégorie de l'établissement avant déclassement : _____

Année du déclassement : _____

Autres demandes : _____

Derniers titres universitaires : _____

Téléphone établissement : _____

Fax : _____

Courrier électronique : _____ @ _____

Téléphone personnel : _____

Courrier électronique personnel : _____ @ _____

Type de demande :

Convenance personnelle

Poste double

Rapprochement de conjoints

Nombre d'enfants : _____

Renseignements concernant le conjoint :

Nom, prénom : _____

Profession : _____

Lieu d'exercice : _____

Si membre de l'Éducation Nationale, grade et éventuellement discipline : _____

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2001

RÉCAPITULATIF DES VOEUX

Rappel nom, prénom _____

Mouvement sur postes de chef d'établissement :

CODE ET LIBELLES DES VOEUX							Lettre-code Recteur
	Immatriculation	Type	Libellé en clair (indispensable)	Emploi	Log.	Cat.	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

Mouvement sur postes d'adjoint :

CODE ET LIBELLES DES VOEUX							Lettre-code Recteur
	Immatriculation	Type	Libellé en clair (indispensable)	Emploi	Log.	Cat.	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

4. Ce volet est destiné à recueillir les avis hiérarchiques. Vous pouvez recopier ici les avis qui vous ont été communiqués ou joindre copie de la fiche d'appréciation du Recteur ainsi que la fiche "profil candidat" établie par l'Inspecteur d'Académie. La lettre-code du recteur sera reportée pour chaque voeu dans les tableaux récapitulatifs des voeux ci-dessus.

Avis de l'Inspecteur de l'Académie DSDEN (fiche « profil du candidat »)

Aptitudes et qualités professionnelles	Excellentes	Satisfaisantes	Mobilisables	Occasionnelles ou absentes
Pilotage pédagogique				
Pilotage administratif et financier				
Capacité à manager				
Qualité des relations avec les différents partenaires				

Dominante : _____

Informations complémentaires susceptibles d'éclairer sur la candidature :

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2001

Rappel nom, prénom _____

Appreciations du Recteur (fiche de communication)

Avez-vous fait l'objet d'une visite de l'Inspecteur Général EVS ? oui, date : _____ non

5. Ce volet est destiné à recevoir vos observations personnelles susceptibles d'éclairer votre demande de mutation. Utilisez ce support de préférence à l'ajout de pièces supplémentaires de façon à garder à votre dossier la maniabilité nécessaire au travail des commissaires paritaires.

Date :

Signature :

Adressez par courrier ce dossier 4 pages en y insérant éventuellement les copies nécessaires directement à :

SNPDEN - Mutations
21 rue Béranger
75003 PARIS

Ne transmettez pas de double ou de triple exemplaire aux commissaires paritaires :
la ventilation est assurée par le secrétariat du siège. Evitez la transmission par télécopie sauf nécessité.

Vos élus en CAPN...

NOM & ACADÉMIES EN CHARGE			TÉLÉPHONE	FAX	ADRESSE
BACH DELPEUCH Daniel NANTES	PRLY	2.1	01 64 72 89 61	01 60 20 04 78	Lycée Bachelard - BP 25 bis 77505 CHELLES
BORDES J. Michel BORDEAUX	ADLY	2.1	05 56 94 12 53	05 56 94 12 53	Lycée Montaigne - 118 Cours Victor Hugo 33075 BORDEAUX CEDEX
BOULINEAU Danièle ORLÉANS - TOURS	PRLY	1.1	02 32 07 88 00	02 35 07 47 28	Lycée Corneille - 4 rue Maulevrier 76044 ROUEN CEDEX
COLLET Chantal BESANÇON, POITIERS	PRLY	1.2	01 44 41 18 88	01 43 26 40 04	Lycée Fénelon - 2 Rue de l'Eperon 75006 PARIS
DEMMER Véronique NANCY-METZ, STRASBOURG	PACG	2.2	03 87 71 52 35	03 87 871 87 80	Collège P. Langevin - 2 rue Jean Moulin 57300 Hagondange
DESLIS Bernard AIX-MARSEILLE, NICE	ADCG	2.2	02 43 81 40 00	02 43 76 68 13	Collège Villaret - 146 Rue d'Isaac 72000 Le MANS
HENRY Marie-Angé PARIS	PRLY	2.1	01 56 02 23 00	01 45 26 42 58	Lycée J. Ferry - 77 Bd de Clichy 75009 PARIS
MARTIN Marion AMIENS, CORSE	PRLP	2.2	02 62 28 37 75	02 62 28 25 07	Lycée prof. Lacaze - BP 192 97493 Ste Clotilde CEDEX 9
MINNE Olivier GUADELOUPE, GUYANE, MARTINIQUE, RÉUNION, ÉTRANGER (RETOUR), TOM	PRLY	1.1	01 34 83 64 00	01 34 83 05 66	Lycée L. Bascan - 5 Avenue Général Leclerc 78120 RAMBOUILLET
PARISOT Dominique LILLE, REIMS	PRLY	1.2	03 21 21 34 80	03 21 21 34 90	Lycée Gambetta - BP 919 62022 ARRAS
PIOLI Serge LYON, ROUEN	PRLY	1.2	04 68 68 19 29	04 68 85 24 73	Lycée Arago - Avenue P. Doumer 66028 PERPIGNAN
POINTERAU Donatella CRÉTEIL	PRLY	2.2	01 48 83 98 43	01 45 11 26 02	Lycée Arsonval - 61 rue du Pont de Créteil 94100 St Maur des Fossés
ROSAZ François GRENOBLE	PACG	2.2	04 76 33 36 58	04 76 40 62 44	Collège Picasso 38130 ECHIROLLES
SEGUIN Jean-Pierre LIMOGES, TOULOUSE	PRLP	2.2	05 61 10 37 12	05 61 99 96 99	L. P Jolimont - 44 Chemin Cassaing 31079 TOULOUSE CEDEX
VAISSIERE Hélène CLERMONT-FD, DIJON	PRLY	1.2	04 71 75 45 46	04 71 66 33 63	Lycée Léonard de Vinci Le Mazal - BP 61
VIGNERON-VANEL Jacqueline MONTPELLIER	ADLY	2.2	04 67 14 84 84	04 67 66 49 00	Lycée Joffre - 150 Allée de la Citadelle 34060 MONTPELLIER CEDEX 2
VOGT Mireille VERSAILLES	PRLY	2.2	01 39 10 25 25	01 39 10 25 35	Lycée L. de Vinci - 2 Bd Hector Berlioz 78 100 St GERMAIN EN LAYE
ZIMMERMANN Michel CAEN, RENNES	PACG	2.1	02 31 38 91 47	02 31 38 91 06	Collège Hastings - Rue Robert le Magnifique 14000 CAEN

EREA/LEA – Commissaires paritaires

Patrick HAMARD
EREA/LEA – BP 384
50004 SAINT LO
Tél. : 02 33 05 68 96
Fax : 02 33 05 15 93

Alain SAUNIER
EREA/LEA H. Ebel - BP 95
67403 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tél : 03 88 66 23 23
Fax : 03 88 65 03 01

Alain CHARTIER
LP Francis Jammes
Route de Mont de Marsan
64300 ORTHEZ
Tél. : 05 59 69 01 85
Fax : 05 59 69 85 78